



---

# communiqué

---

Date

Pour publication

Pour diffusion immédiate

## **LES MINISTRES COMMENTENT LA POSITION ADOPTÉE PAR LE GROUPE DE CAIRNS SUR LES NÉGOCIATIONS DU GATT EN AGRICULTURE**

OTTAWA, le 23 novembre 1989 -- Le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, et le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, ont exprimé des commentaires additionnels sur la position adoptée par le groupe de Cairns à Chiangmai (Thaïlande) pour la poursuite des négociations commerciales multilatérales (NCM) en agriculture.

M. Crosbie a indiqué à l'issue de la réunion de Chiangmai que la position du groupe de Cairns est conforme aux objectifs canadiens en vue d'une libéralisation substantielle des échanges agricoles et d'une réforme adéquate du commerce.

M. Crosbie a précisé : "Le Canada maintient que des règles efficaces, applicables également à tous les pays, et assujetties à des mesures coercitives adoptées par convention multilatérale, constitueraient une base solide pour l'expansion du commerce agricole mondial. C'est aussi un élément central de la position du groupe de Cairns."

Le ministre appuie la décision du groupe de Cairns de réclamer l'élimination des subventions à l'exportation et le renforcement des disciplines concernant les droits compensatoires afin que le commerce international devienne plus prévisible et plus stable.

M. Crosbie a signalé que le texte du groupe de Cairns, en proposant de classer les subventions gouvernementales en trois catégories, reprend un projet avancé précédemment par le Canada aux NCM sur les subventions et les droits compensatoires.

.../2